

GAZETTE

Bulletin trimestriel de la municipalité de Noyant

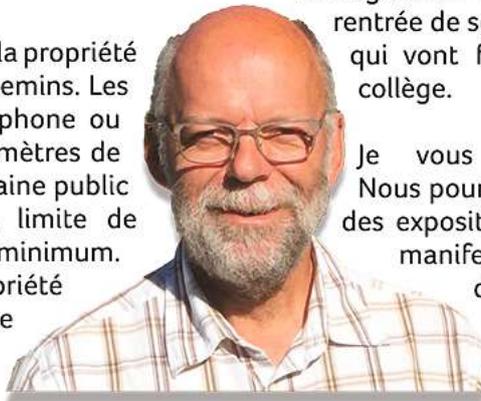


Chères Noyantaises,
chers Noyantais,

Cet éditto va avoir pour objet de faire de nombreux rappels. En effet depuis quelque temps il ne se passe pas une journée sans avoir une demande liée aux problèmes de voisinage. Au lieu de discuter avec son voisin, on demande au Maire d'intervenir. La gendarmerie m'informe des différentes interventions qu'ils ont opérées sur la commune.

Les horaires de tonte sont de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi, de 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés.

Les haies doivent être taillées au droit de la propriété et ne pas gagner sur le trottoir ou les chemins. Les haies poussant sous les lignes de téléphone ou d'électricité ne doivent pas dépasser 2 mètres de haut. Les arbres situés en limite du domaine public doivent être élagués au droit de la limite de propriété sur une hauteur de 5 mètres minimum. Les arbres morts en limite de propriété doivent être abattus ; en effet à chaque coup de vent, la commune intervient



pour dégager des chemins barrés par un arbre mort.

Les points d'apport volontaire sont régulièrement jonchés de déchets qui relèvent d'un dépôt en déchèterie. Vous pouvez consulter le site du SICTOM pour connaître les bons gestes à réaliser.

À l'avenir ces différentes infractions feront l'objet de dépôt de plainte de la part de la mairie.

Je ne devrais pas avoir à rappeler ces règles qui relèvent du civisme, du respect d'autrui, du bon sens, du professionnalisme dans certains cas et de la quiétude de tous.

Je souhaite de bonnes vacances à nos écoliers et à leurs enseignantes que nous aurons la joie de retrouver à la rentrée de septembre. Je félicite les quinze élèves du RPI qui vont faire la prochaine rentrée en sixième au collège.

Je vous souhaite à tous un bon été. Nous pourrons nous retrouver lors des marchés d'été, des expositions au Puits des Arts et des nombreuses manifestations organisées par nos associations dans notre village où il fait si bon vivre.

Votre Maire
Yves PETIOT

Ouverture de la mairie

Temporairement, pour des raisons de manque de personnel, le secrétariat de mairie ne sera ouvert que du **mardi au vendredi de 14h à 17h**.

Tél. 04 70 47 21 14 mairie@noyantdallier.fr
site web : www.noyantdallier.fr



Retrouvez Noyant d'Allier sur Facebook !



Mémorial arrivée des rapatriés

Un groupe de travail, composé de citoyens et d'élus, a été créé à l'issue de deux réunions publiques. La création d'un lieu de mémoire concernant l'arrivée des rapatriés d'Indochine dans les deux maisons appartenant à la commune dans les Corons a été actée. Les participants se sont répartis en quatre groupes thématiques afin d'approfondir la réflexion sur la scénographie, les axes de mémoires, les travaux et les financements.

A quoi pourrait ressembler ce site ?

Après recoupement des premières réflexions des groupes de travail « scénographie » « travaux », l'organisation générale du lieu et les conditions de visite pourraient ressembler au descriptif suivant :

Le visiteur accéderait au site par le côté « Parc du Dragon ».

Un bâtiment à construire hébergerait la billetterie avec un coin « boutique souvenirs » donnant vers l'extérieur. Les toilettes aux normes PMR seraient à l'arrière de ce bâtiment.

La première cour serait encadrée de panneaux d'information portant sur la situation de Noyant avant l'arrivée des rapatriés (cité minière, village agricole, apport de populations d'origine de l'est de l'Europe).

Ces panneaux auraient aussi pour objectif de séparer le site des habitations voisines pour les protéger d'éventuelles nuisances.

La visite, d'environ 35 à 40 min, pourrait ensuite démarrer suivant le principe d'un site d'interprétation (voir article dédié page suivante).

Le visiteur serait guidé dans les 4 salles par la voix d'un narrateur (enregistrement sonore).

La première salle serait dédiée au contexte historique (guerre d'Indochine, départ des Français et de leur famille après les accords de Genève et arrivée des rapatriés).

La seconde salle relaterait les conditions d'accueil des rapatriés à Noyant.

Les deux autres salles illustreraient des éléments parmi ceux définis lors de la précédente réunion de travail : différences culturelles, vie au village, fêtes, scolarité, rôle des mères et pères de famille,... (voir Gazette n° 59). Un roulement des thèmes abordés est à envisager.

Le passage dans le jardin côté « allée des Jasmins » permettrait d'aborder d'autres thèmes de la vie quotidienne et d'avoir un descriptif d'une allée de Corons et de la vie de ses habitants (voir cadre vert).

Tout comme pour l'entrée, un système de panneaux explicatifs permettrait d'isoler le lieu du voisinage.

Les départs pourraient se faire toutes les 15 à 20 minutes environ. Dès qu'un groupe aurait franchi les deux premières salles un autre pourrait rentrer dans la première.

L'isolation du bâtiment serait importante afin de ne pas avoir d'interférences entre les bandes sonores accompagnant deux groupes en visites simultanées et pour préserver le calme des riverains.

Vue la superficie des salles, les groupes seraient probablement limités à une dizaine de personnes par la législation sans pouvoir aller au-delà de deux groupes en même temps dans le bâtiment.

La sortie se ferait côté Jasmins ou côté Dragon suivant les contraintes techniques.

Le prochain groupe de travail élaborera un cahier des charges.

CÔTÉ ALLÉE DES JASMIN

PANNEAUX EXPLICATIFS CORONS
(architecture et vie des habitants)

PERGOLA - JARDIN EXOTIQUE
Quelques variétés à faire pousser sur treillis et quelques aromatiques.

PUITS RECONSTITUÉ

CABANE coin friture

CABANE « wc au fond du jardin »

TABLE - CHAISES - PIQUE NIQUE



PANNEAUX EXPLICATIFS
NOYANT AVANT 1955

Mine - population locale rurale
mineurs venus d'Europe de l'Est
Le Bourbonnais agricole.

Le sens de circulation est en réflexion. Une option avec sortie côté « Parc du Dragon » est aussi à l'étude.

WC NORMES
PMR

COIN
BOUTIQUE

BILLETTERIE

CÔTÉ PARC DU DRAGON
allée des Oeillet

Site d'interprétation mode d'emploi

Dès l'entrée dans le futur lieu de mémoire de Noyant, un système automatisé guidera le visiteur par des voix enregistrées qui évoqueront les différents thèmes abordés au fil des salles sonorisées.

Le récit s'appuiera sur des mises en valeur successives de photos, d'objets, d'éléments d'ameublement, d'extraits de films, de journaux télévisés et d'installations interactives... Des jeux de lumière viendront en appui du récit pour guider le regard et l'attention du visiteur.

Avant chaque passage dans une nouvelle salle, un temps sera laissé au visiteur pour qu'il puisse librement consulter les documents exposés.

Le lancement de la bande sonore, des jeux de lumières, les projections, l'animation de certains objets et l'ouverture des portes en fin de la visite d'une salle, seront entièrement automatisés.

Les différents espaces du site (4 salles et 2 espaces extérieurs) seront aménagés de manière à aborder les thématiques clés de cette période (voir schéma page ci-contre).

L'objectif est de créer un lieu de mémoire vivant, qui ne se limite pas à une simple exposition figée, afin de sensibiliser un large public à cette période de l'histoire (familles, scolaires, touristes,...).



Le 21 avril le conseil municipal s'est réuni pour voter le budget 2023.

En fonctionnement le budget s'équilibre à 794 107,64 € en dégageant un virement en investissement de 27 147,84 € pour l'autofinancement et le remboursement du capital.

Les postes principaux restent équivalents à 2022 sauf pour les énergies qui subissent une forte hausse (électricité, granulés bois, gaz, ...).

En investissement le budget s'équilibre à 771 077,95 €, dont 152 970,00 € de report en dépenses et 140 078,38 € en recettes.

Les principales dépenses nouvelles sont :

- 20 000 € de frais d'étude pour le mémoriel.

- 101 000 € pour les travaux de voirie et de réseaux pluviaux.
- 3 500 € de plantations d'arbres.
- 220 000 € de travaux de gros d'entretien sur des bâtiments.
- 18 000 € de mobiliers, équipements informatiques, communication.
- 17 500 € de matériel techniques et de voirie.
- 65 783 € de remboursement du capital sur les emprunts.

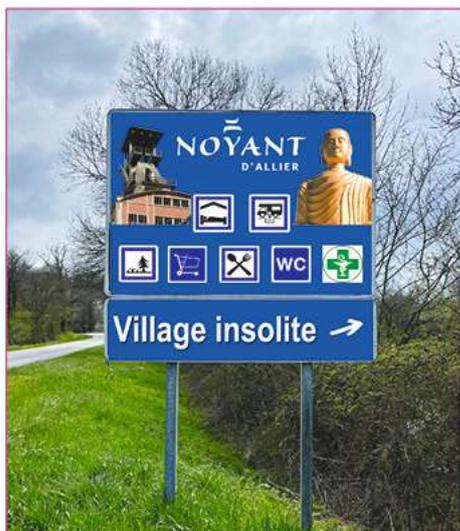
Le conseil municipal a tenu à maintenir les mêmes efforts d'imposition qu'en 2022 sur les taxes du foncier bâti et non bâti.

Depuis 2020 nous ne votons plus de taxe d'habitation suite à sa suppression par l'État. Nous votons toutefois le taux pour les résidences secondaires qui reste le même.

J'ai écrit à Madame la Préfète afin de connaître la raison de la baisse subite de Dotation de Solidarité Rurale (perte de 14 000 euros en 2023). Nous sommes 11 communes sur le département à subir une baisse de la D.S.R. J'attends la réponse. Je ne manquerai pas de vous tenir informés.

Yves PETIOT

Maire



Une signalétique plus adaptée

Les panneaux annonçant le village sur la départementale 945 devenaient illisibles. Deux nouveaux visuels les remplaceront à la Vallée et à la Pierre Percée (photo de gauche).

Un panneau indiquant les principales animations touristiques sur le carreau de la mine (photo de droite) permettra d'éviter que chaque activité ne mette son propre panneau au risque d'encombrer le passage.

Les deux photos ci-contre sont des montages, les panneaux n'étaient pas encore implantés au moment de la mise en page du journal.



L'été à Noyant !

Salle d'exposition "Le Puits des Arts" Calendrier 2023

30/03 au 10/04 : JEMA

13/05 au 21/05 : Janik'Acrilik

03/06 au 11/06 : Maillet Peron

17/06 au 25/06 : L'Escale

01/07 au 09/07 : Coul'Art

14/07 au 30/07 : Michelle Caranove
"Les Arbres"

05/08 au 20/08 : Arts Mêlés

26/08 au 10/09 : l'Univers de Mum

29/09 au 15/10 : Simenon

ENTRÉE GRATUITE

NOYANT
D'ALLIER

MARCHÉS D'ÉTÉ

17H - 20H

les samedis
15 juillet au 12 août
15, 22 et 29 juillet - 5 et 12 août
Place du marché

ALIMENTATION BOISSONS ARTISANAT DÉCO
PRODUCTEURS LOCAUX

Tout le Bocage Bourbonnais
DANS VOTRE POCHETTE

Un été à Noyant
Véloraïl - Pagode - musée de la mine -
salle d'exposition « Le Puits des Arts »
palais de la miniature - parc du Dragon
belvédère des Côtes Matras
circuits de randonnées et de trails
www.noyantdallier.fr

SUR L'APPLICATION
BOCAGE BOURBONNAIS
TOURISME



Déambulation sonore

La compagnie « Hôtel du Nord », en résidence à Noyant fin août et début septembre 2022, a produit un cheminement sonore dans les rues de Noyant à partir d'interviews de 6 noyantais.

Une centaine de personnes ont profité de cette balade commentée le 17 septembre 2022 (Gazette n°57). Cette balade poétique d'un peu moins d'une heure, au gré des souvenirs et des anecdotes racontés par nos concitoyens, est une autre manière de découvrir notre village que l'on pensait pourtant bien connaître.

Casques et lecteurs Mp3 seront à votre disposition au Point d'Information Touristique en juillet et août.

PRESTATION GRATUITE

Des offres pour les Noyantais !

Pour les habitants de Noyant seulement, le musée de la mine offre la **gratuité** des entrées alors que le **Véloraïl du Bourbonnais** propose ses draisines à assistance électrique pour 20€ au lieu de 35€ prix public (5 personnes maxi par machine). Un justificatif de domicile vous sera demandé.

Pour mémoire, la visite de la Pagode est **gratuite** pour tous les visiteurs de même que les expositions de la salle « Le Puits des Arts » (voir ci-dessus) et la déambulation sonore (voir ci-contre). L'entrée au Palais de la Miniature est à 3,50€ seulement. On profitera également, du Tour de France à Gipy, du Bal Populaire avec feu d'artifice et de la Brocante du Comité.

A Noyant, l'été s'annonce doux pour le porte-monnaie.

La nouvelle équipe du **Véloraïl du Bourbonnais** a le plaisir de vous informer de la mise en place d'un tarif réduit pour les habitants et les habitantes de Noyant d'Allier :

VELORAIL DU BOURBONNAIS

20€ le vélorail

Réservation par téléphone au 06 82 71 42 65
(Sur présentation d'un justificatif de domicile)



MA COM' COM' M'INFORME

TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BOCAGE BOURBONNAIS

Cliquez sur le bandeau

AGENDA DES PERMANENCES

AGENDA DES MANIFESTATIONS

ou rdv sur www.cccb.fr



La Cyclerie de Charlie s'installe au gîte d'entreprise

Changement de locataires dans le gîte communautaire situé à Bourbon l'Archambault !

Nous souhaitons la bienvenue à Charlie BLANC et Marina PARENTELLI de La Cyclerie de Charlie, entreprise spécialisée dans la réparation, la vente et la location de vélos.

Adeptes de VTT, plutôt VTC ou branchés vélos électriques, vous trouverez forcément un vélo adapté à vos envies !

Site Internet :

<https://www.lacycleriedecharie.fr/>

Tél : 06 40 30 57 15

Retrouvez également La Cyclerie de Charlie lors d'animations locales.



Petit Dèj Éco !

Il s'agit d'une réunion informelle organisée chaque mois dans un village de l'intercommunalité, afin d'échanger avec le monde économique.

Mieux se connaître entre professionnels et techniciens (Sébastien Vuilbert, directeur général adjoint à l'économie, Élodie Prévost, animatrice du Lieu unique d'accueil), faire connaissance avec les nouveaux installés sur le territoire, promouvoir sa propre activité auprès des artisans et commerçants de la cité accueillante. A Bourbon, en mai, la Préfète a observé avec intérêt ce tour de table en plein air, tasse de café et croissant en mains.

Le 6 juin, c'était au tour du Petit d'Asie de Noyant d'accueillir le Petit Dèj. Éco. 45 entrepreneurs, commerçants et représentants du monde de l'entreprise ont répondu présents (photo).



OPTI'SOINS : CONSULTATION DE SUIVI DE GROSSESSE A ...

Opti'soins c'est un camion équipé avec les moyens logistiques et humains (sage-femme, échographiste, infirmière) pour accompagner et faciliter le suivi médical des femmes enceintes au plus proche de leur domicile et vivants dans des zones éloignées.

débuté en septembre 2022.

Pour nous contacter ou prendre rendez-vous, vous pouvez nous joindre au 04.73.750.107 ou 07.88.94.87.85 ou par mail optisoins@chu-clermontferrand.fr.

Ce projet de recherche expérimental, lancé par le Réseau de Santé Périnatale d'Auvergne et promu par le CHU de Clermont-Ferrand a

Vous pouvez également nous retrouver sur les réseaux sociaux Facebook : opti'soins grossesse / Instagram : optisoins_rspa



FRANCE SERVICES, ITINÉRANCE

LE SERVICE PUBLIC ITINÉRANT EN MILIEU RURAL

sur rendez-vous au 04 70 47 37 76 ou au 07 61 29 66 97

Les dates et lieux de permanences sont disponibles sur www.cccb.fr dans la rubrique « agenda », par téléphone ou auprès de votre mairie.



NOTRE ÉQUIPE D'ANIMATEURS VIENT À VOTRE RENCONTRE POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Demandes de cartes grises

Permis de conduire

Actes administratifs divers (dossiers retraite, actualisation pôle emploi, ...)

Accès aux services CPAM, CARSAT en visioconférence.

Permanences en mairie de Noyant les matins le 1^{er} mardi et le 4^{ème} jeudi du mois

Assemblée Générale des Amis de la Mine



Le bloc de charbon est remis par Daniel Bouculat au musée de la Mine

L'assemblée générale de l'Association des Amis de la Mine s'est déroulée sous la présidence de Michel Lafay, en présence d'une quarantaine de membres (*). Cette année a été marquée par la reprise des visites, avec 3.642 entrées (dont 956 en groupe), dans la moyenne des années précédant la crise sanitaire.

L'année 2023 verra l'ouverture d'une nouvelle galerie bois qui abritera un cheval dans son écurie dans une nouvelle mise en scène.

Lors de cette réunion, Daniel Bouculat, fils de Michel Bouculat, ancien mineur de Noyant, a remis au musée le dernier bloc de charbon remonté de la Mine de Saint-Éloy où son père a fini sa carrière.

* En présence d'Yves Petiot, maire de la commune, de Marie-Françoise Lacarin, représentant le département et Guy Dauchat, la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais.

RENCONTRE SANTÉ

Atelier Chute, je m'équilibre



Atelier à destination des personnes de + 60 ans

A compter du **Mercredi 13 septembre** au **15 novembre 2023**

De 10h à 11h

Salle des Fêtes
Route de Châtillon
03210 Noyant d'Allier

GRATUIT

Renseignements et Inscription
06 48 36 39 21
c.renoux@mfar.fr

NOYANT D'ALLIER
Insolite village de France

Atelier de 9 séances hebdomadaires :

- ✓ Activité physique régulière et pérenne sur 9 séances d'1 heure, axées sur le renforcement musculaire et l'équilibre, favorables au maintien de vos capacités physiques.

Allier le Département

Action financée par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de l'Allier (CFPPA03) grâce au concours de la CNSA.



Commémorations patriotiques



Avant la commémoration traditionnelle du 8 mai, une grande manifestation patriotique s'est déroulée le samedi 6 près de la Pagode, au pied de la stèle à la mémoire des soldats tombés durant la guerre d'Indochine.

Cette cérémonie a rassemblé plus de 50 militaires et anciens combattants et près d'une centaine de citoyens.



C'est déjà du passé !



Le 26 avril, l'église a accueilli le concert « Fleurs de Printemps ».

Villages Vivants

Le 15 avril, plus de 300 coureurs se sont élancés sur l'un des trois parcours de la quatrième édition du TRAIL DES CÔTES MATRAS, malgré une météo très défavorable.



Troc aux plants à l'abri ce 20 mai.



Tombola du 26 mars

La salle était comble. Les participants sont venus nombreux tenter leur chance pour gagner les lots de qualité proposés par le comité des Fêtes.

150 spectateurs ont vibré au rythme du groupe La Marthe le 13 mai à Noyant. Ce fut le prélude d'un festival de jazz particulièrement réussi qui a accueilli, jusqu'au 20 juin à Tronget, plus de 6600 spectateurs, pulvérisant tous les records de fréquentation.



Villages Vivants

JAZZ DANS LE BOCAGE

12 au 20 mai 2023



Les « oiseaux du trottoir » ont présenté un spectacle plein d'humour devant la salle d'exposition « le Puits des Arts » le dimanche de Pâques.



Les expositions se succèdent au « Puits des Arts » (voir page 4).

Après les journées des Arts début avril, la salle a accueilli les œuvres de Janik Acrylik. Trois artistes se sont ensuite appropriés la salle (C. Mailliet-Peron, MF Lefebvre, A Fabre) avant l'arrivée de l'Escale de Souvigny.



Le club Amitié Noyantaise se réunit à la salle des fêtes le deuxième et quatrième jeudi du mois. Mais outre les jeux pratiqués, on sait aussi faire la fête comme en mai dernier lors d'un après-midi dansant très apprécié.



1 au 9 juillet

Exposition Coull'art
Le Puits des Arts

6 juillet

Concert de l'été
Eglise de Noyant 19h
Org. Villages Vivants

12 juillet

Tour de France
Gipcy 11h-18h
Org. CC Bocage Bourbonnais

13 juillet

Bal populaire
Feu d'artifice
Org. Comité des Fêtes

14 au 30 juillet

Exposition
Michelle Caranove
Les arbres
Le Puits des Arts

5 au 20 août

Exposition
Arts Mêlés
Le Puits des Arts
Org. Villages Vivants

13 août

Brocante
Org. Comité des Fêtes

26 août
10 sept.

Exposition
l'Univers de Mum
Le Puits des Arts

4 sept.

Rentrée
des classes

29 sept.
15 oct.

Exposition
Simenon
Le Puits des Arts



www.noyantdallier.fr

Réveil de l'harmonium en Bourbonnais

jeudi 6 juillet

NOYANT
D'ALLIER

Libre participation aux frais



19h-20h concert

Harmonium : Marie FAUCQUEUR
Cornet à piston : Philippe MEUNIER

Renseignements : harmoniumbourbonnais@orange.fr
Concert de Noyant en partenariat avec l'association Villages Vivants

TOUR de France™
12 juil. passage à GIPCY vers 16h
Animations sur place à partir de 11h
Ecran géant - buvette - restauration
Coordination Com. Com. de Bocage Bourbonnais

12 juillet Gipcy
animations dès 11h

Restauration - buvette
écran géant
ComCom Bocage Bourbonnais

NOYANT D'ALLIER « LE PUIS DES ARTS » Carreau de la mine

14^{ème} exposition
ARTS MÊLÉS

6 AU 20 AOÛT 15h 19h

Entrée libre

Villages Vivants organisation
Rens. 06 89 10 42 52

50 exposants - 150 oeuvres



Dimanche 13 Août
Brocante
Esplanade salle des fêtes



Réservation : 2€/ml au 06 16 91 85 72 ou 04 70 47 27 92

Animations & restauration sur place

Exposition « Arts Mêlés » au Puits des Arts



L'application mobile « Bocage Bourbonnais Tourisme » vous accompagne à tous les instants de votre séjour !

Disponible sur App Store

DISPONIBLE SUR Google play



Office du tourisme
du Bocage Bourbonnais
Bourbon-l'Archambault
04 70 67 09 79
www.tourisme-bocage.fr

Point d'information
touristique
sur la place du village
en juillet/août

Coordonnées GPS :
Lat. 46.479028
Long. 3.124842